

RAPPORT DE LA

tenue à Alger, Algérie
20-23 mai 1974

**TROISIÈME SESSION DE LA COMMISSION
DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN
EN AFRIQUE DU NORD-OUEST**



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rapport de réunion
N° AGP/1974/M/1

RAPPORT DE LA
TROISIEME SESSION DE LA COMMISSION
DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
EN AFRIQUE DU NORD-OUEST

tenue à
Alger, Algérie
20-23 mai 1974

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 1974

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
Bureau	1
Comité de rédaction	1
Remerciements	2
PARTICIPANTS	3
Délégués des Etats Membres de la FAO	3
Observateurs	4
Fonctionnaires de la FAO	4
ORDRE DU JOUR	5
RESUME DES DEBATS	6
La Situation Acridienne en Afrique du Nord-Ouest et dans les pays voisins	6
Prévisions	9
Rapport du Comité exécutif	9
Questions diverses	9
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	10
APPENDIX I - Liste des documents de travail	11
APPENDIX II - Rapport de la deuxième session du Comité exécutif de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin en Afrique du Nord-Ouest	12
- INTRODUCTION	13
Bureau	13
- PARTICIPANTS	14
- ORDRE DU JOUR	16
- RESUME DES DEBATS	17
Bourses et formation	17
Manuel du Prospecteur Acridien	17
Autres questions techniques	18
Programme de travail et budget et comptes annuels	18
Programme de travail et budget pour 1973-1977	18
Contribution au Fonds de dépôt No. 9.169 de la Commission ...	18
Comptes pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 1972 ...	18
Comptes provisoires pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 1973	19
Election du Président et du Vice-Président pour 1974/75	19
- DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	19
- ANNEXE I : Evaluation du coût de réparation des avaries sur véhicules en prospection au Sahara	20
- ANNEXE II : Commission de lutte contre le criquet pèlerin en Afrique du nord-ouest, Fonds de dépôt No. 9.169 - Budget pour la période quinquennale 1973-77	33

- ANNEXE III : Commission de lutte contre le criquet pèlerin en Afrique du nord-ouest, Fonds de dépôt No. 9.169 - Compte définitif au 31 décembre 1972	34
- ANNEXE IV : Commission de lutte contre le criquet pèlerin en Afrique du nord-ouest, Fonds de dépôt No. 9.169 - Compte provisoire au 31 décembre 1973	35

INTRODUCTION

Donnant suite à l'invitation présentée par le délégué de l'Algérie à la deuxième session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin en Afrique du nord-ouest, tenue à Tripoli, République arabe libyenne du 2 au 5 mai 1973, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a convoqué la troisième session de la Commission à Alger, du 20 au 23 mai 1974, après avoir reçu une invitation officielle du Gouvernement de l'Algérie. Il a invité les Etats Membres de la Commission - Algérie, République arabe libyenne, Maroc et Tunisie - à se faire représenter par des délégués et le Gouvernement de la France, l'Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (OCLALAV) et la Ligue des Etats arabes à déléguer des observateurs.

La session a été ouverte par M. Nourredine Boukli, Secrétaire-général du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom de son Gouvernement. M. Boukli a souligné l'importance du travail à effectuer par la Commission et a noté que c'était grâce aux efforts concertés que le fléau du criquet pèlerin avait été maîtrisé. Il a souligné également l'importance des missions régulières et a remarqué que le criquet pèlerin peut se développer soudainement dans la région et peut nous envahir également de l'extérieur. Il était donc nécessaire d'exercer une surveillance constante et de nous préparer à affronter toute éventualité.

Il s'est référé à la deuxième session du Comité exécutif, qui a eu lieu la semaine précédente et a prié les délégués d'accorder aux diverses recommandations formulées par ce Comité, à l'issue de ses délibérations, toute l'importance qu'elles méritent. Il a déclaré que son gouvernement coopérerait sans réserve à toutes les activités que la Commission pourrait envisager d'entreprendre dans le cadre de ce programme. Il a terminé en souhaitant aux participants un séjour agréable dans son pays.

Le Dr. Hans Ehrenstrale, Représentant résident du PNUD, au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a remercié le Gouvernement de l'Algérie d'avoir aimablement invité la Commission à se réunir à Alger pour la deuxième session de son Comité exécutif et la troisième session de la Commission et d'avoir pris toutes les dispositions utiles pour accueillir ces deux sessions. Il a assuré les Etats Membres de l'intérêt particulier du Directeur-général de la FAO au travail de cette Commission et a également assuré que toutes les diverses recommandations qui seraient formulées à cette session recevront toute son attention. Il a remarqué que la FAO avec l'assistance du PNUD organisait divers cours de formation relatifs à la lutte contre les ravageurs et, notamment, à la lutte contre le criquet pèlerin et a prié que tous les gouvernements membres profitent au maximum de ces facilités de formation pendant les trois ans à venir.

Bureau

La Commission a élu à l'unanimité :

Président : M. Ramdane Kellou, Algérie

Vice-Président : M. El Hamiani Khattat, Maroc

Comité de rédaction

Il a été composé des délégués de l'Algérie, de la République arabe libyenne, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que des membres du secrétariat de la FAO.

MM. Gurdas Singh et N. Mahjoub du secrétariat de la FAO ont rempli les fonctions de secrétaires techniques.

Remerciements

A la clôture de la session, les délégués ont remercié vivement le Gouvernement de l'Algérie pour l'hospitalité fournie et pour les diverses installations mises à leur disposition pour convoquer les sessions à Alger. Ils ont exprimé leur appréciation pour l'efficacité et le tact avec lesquels le Président avait dirigé les débats des sessions. Les délégués ont également remercié les membres du Secrétariat de la FAO pour avoir entrepris leurs travaux avec efficacité.

PARTICIPANTS

Ont participé à la session et sont intervenus dans les débats résumés dans le présent rapport les délégués des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les observateurs et les membres du Secrétariat de la FAO dont les noms suivent :

Délégués des Etats Membres de la FAO

Algérie

Ramdane Kellou
Sous-directeur de la protection des végétaux au
Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire
Alger

Saïd Zitoune
Ingénieur agronome
Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire
Alger

Mohamed Sitouh
Technicien
Chef de secteur de prospection acridienne
Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire
Alger

République arabe libyenne

Lutfi Salem Sadik
Chef de section pour la protection des végétaux
Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire
Tripoli

Mustafa Elhadeiri
Ingénieur agronome
Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire
Tripoli

Maroc

El Hamiani Khattat
Chef, Service de la protection des végétaux
Direction de la Recherche agronomique
Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire
Rabat

Tunisie

Sadok Allaya
Chef de la Division de la Défense des cultures
Mégrine-Riadh

Chédly Bouraoui
Ingénieur
Division de la Défense des cultures
Lutte antiaviaire et antiacridienne
Mégrine-Riadh

Observateurs

France

Christophe Lorgnier du Mesnil
Ingénieur du Génie Rural des Eaux et des Forêts
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
78 rue de Varenne
75007 Paris

Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte
antiaviaire (OCLALAV)

Abdallahi Ould Mohamed-Sidia
Directeur général de l'OCLALAV
B.P. 1066
Dakar, Sénégal

Fonctionnaires de la FAO

Gurdas Singh
Fonctionnaire principal
Lutte et opérations d'urgence contre les acridiens
Service de la protection des végétaux
Division de la production végétale et de la
protection des plantes
FAO, Rome, Italie

Nézil Mahjoub
Fonctionnaire régional FAO (Lutte antiacridienne)
s/c PNUD
B.P. 823
Alger, Algérie

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Election du Président et du Vice-Président de la Commission
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Election du Comité de rédaction
5. La situation acridienne en 1973/74 et prévisions
6. Rapport du Comité exécutif
7. Questions diverses
8. Date et lieu de la prochaine session
9. Adoption du rapport

RESUME DES DEBATS

La Situation Acridienne en Afrique du Nord-Ouest et dans les pays voisins
(de mai 1973 à mai 1974)

1. La Commission a été saisie d'un bref exposé sur la situation acridienne préparé par le Secrétariat de la FAO. Cet exposé a été mis à jour à l'aide des renseignements supplémentaires fournis par les délégués et les observateurs.

Afrique du Nord-Ouest

2. Le temps a été sec en Algérie de mai à août 1973 et aucun criquet n'a été signalé. L'état de la végétation s'est amélioré à la suite des pluies qui se sont abattues dans plusieurs parties de la zone désertique à partir de la fin août et au début de septembre, mais aucun criquet n'a été signalé. Quelques criquets arboricoles ont été trouvés en novembre. Le 10 janvier, deux criquets ailés ont été aperçus dans l'Oued In-Ziza (23.33N-02.28E). Dans quelques oueds, la végétation pérenne était encore verte et il avait plu le 13 janvier 1974 à Tamanrasset, mais aucun changement important n'était noté dans la situation acridienne. Des pluies, de faible importance, sont tombées récemment sur le Hoggar et le Tassili des Ajjers. Les prospections en cours détermineront l'incidence de ces pluies. Dans l'ensemble, la situation acridienne est restée extrêmement satisfaisante dans le pays.

3. Dans la République arabe libyenne, des individus épars ont été découverts à Ghour El Giifa (29.95E-17.50 O) durant le mois de juin 1973. Des individus épars et des larves à divers stades ont été à nouveau découverts en août sur une superficie de 2 km² dans l'Oued Dreiga et aucune population acridienne n'a été signalée par la suite dans l'ensemble du pays.

4. Le Maroc et la Tunisie ont été déclarés exempts de toute manifestation acridienne.

Afrique de l'Ouest (OCLALAV)

5. Aucune manifestation acridienne importante n'a été enregistrée dans les Etats Membres de l'OCLALAV de mai à juillet 1973. En août quelques criquets ont été capturés dans certaines des zones de reproduction habituelles.

6. La Mauritanie a reçu en septembre des pluies abondantes qui ont donné naissance à une bonne végétation, des larves et des criquets dispersés ont été trouvés dans une zone située entre l'Aklé et Khatt El Moinane. La population acridienne a augmenté en octobre, les densités observées étaient de 1 à 300 criquets à l'hectare. Des larves dispersées ont aussi été rencontrées sur une superficie de 200 hectares. Des larves solitaires ont été découvertes en novembre et quelques criquets solitaires immatures ont été vus en décembre dans des vallées situées près des montagnes. Des larves du cinquième stade ont été signalées en décembre à En Meraguen (18.13N-05.42E) sur une superficie de 3 hectares, à raison de 1 à 4 par touffe (70 touffes à l'hectare).

Asie du Sud-Ouest

7. En Afghanistan, des populations peu denses de criquets pèlerin^s (ailés et larves) ont été observées de mai à juillet 1973 dans le sud-ouest du pays. Par la suite aucune manifestation acridienne n'a été signalée d'août 1973 à avril 1974.

8. En Inde, des populations peu denses d'ailés ont persisté d'avril à août 1973 et elles n'ont pas augmenté sensiblement jusqu'à la mi-septembre, époque où des populations "innombrables" d'ailés matures et immatures ont été observées dans le district de Jaisalmer.

A la fin de septembre et au début d'octobre, cinq mouvements d'essaims jaunes ont été signalés dans le même district. Par la suite neuf petits essaims roses diffus ont été signalés de la mi-octobre au début de novembre. A la même époque plusieurs bandes de larves des premier au troisième stades et de nouvelles pontes ont été observées dans le district de Jaisalmer, sur une superficie de 8.000 km². Quelques concentrations et groupes d'ailés ont été observés dans la même zone en novembre. Des traitements ont été entrepris contre ces infestations et étaient presque achevés à la fin de décembre 1973. De janvier à avril 1974, des populations peu denses d'ailés ont persisté dans le Radjasthan, mais on n'a observé ni essaims ni bandes larvaires. La vigilance a été maintenue.

9. En Iran, de faibles infestations d'ailés ont persisté durant les mois d'hiver et des reproductions très limitées ont eu lieu dans le sud du pays; toutefois des populations importantes ont été observées à la fin de mars et au début d'avril 1973. De mai à août, des ailés épars ont été trouvés dans la même zone. A la fin de novembre, deux essaims roses diffus de taille moyenne ont été signalés dans la région de Chabahar et des traitements ont été entrepris. Un petit essaim rose a été aperçu puis traité en janvier dans la région d'Iranshahr. Des concentrations d'ailés et de larves ont été également signalées en février et mars dans les provinces de Balouchistan et Sistan contre lesquelles des opérations de lutte ont été effectuées.

10. Au Pakistan, un petit nombre d'ailés a été signalé dans le désert du Sind, dans la région de Lasbella et dans le Mékran durant l'hiver 1973. Ces ailés sont arrivés à maturité en avril. Entre mai et juillet, des ailés épars ont été observés en plusieurs points des aires de reproduction estivale. Des pluies suffisantes pour la reproduction sont tombées en plusieurs endroits à partir du milieu de mai, mais on n'a pas observé de criquets en accouplement jusqu'à la deuxième quinzaine de juillet. Les populations d'ailés ont encore augmenté en août dans les aires de reproduction estivale habituelles et dans le district de Lasbella. Au début de septembre, une population importante a été signalée dans les régions de Mirpur Mathelo et Mirpur Khas et des éclosions par "plaques" ont été notées sur 36 km² dans le désert de Mirpur Mathelo. A la fin de septembre, des larves de deuxième au quatrième stades ont été aperçues sur une superficie de 104 km² dans le district du Sind. Par la suite, plusieurs mouvements d'essaims matures et immatures ont été signalés dans les déserts de Khairpur et de Bahawalpur, au voisinage de la frontière indo-pakistanaise, de la fin septembre à novembre. Des pontes ont eu lieu dans ces deux zones et il en est résulté une reproduction par "plaques" sur une superficie de 320 km² environ dans le désert de Khairpur et de 3.120 km² dans celui de Bahawalpur. Malgré les traitements exécutés, plusieurs petits essaims se sont formés. Ils se sont dirigés vers l'ouest et ils ont été observés dans le Mékran au début de 1974. Des traitements ont été entrepris et les populations étaient en voie de diminution en avril 1974.

Proche-Orient

11. En juillet, le nombre des ailés a augmenté dans les zones côtières de la République démocratique populaire du Yémen. Quelques larves à des stades avancés ont aussi été découvertes dans les zones côtières. Des populations éparses de larves et d'ailés ont été signalées jusqu'en octobre. Des ailés matures et immatures dispersés ont été aperçus en août et septembre, en plusieurs endroits de la Tihamah, dans la République arabe du Yémen, où des reproductions étaient en cours. En Arabie saoudite, des ailés isolés ont été observés, de juillet à octobre, en plusieurs endroits de l'intérieur du pays; quelques groupes ont été détruits en septembre dans des terres irriguées à Harad, dans l'est de l'Arabie saoudite.

12. En novembre, la situation s'est toutefois sensiblement modifiée dans la péninsule arabique. Un afflux d'ailés a été enregistré dans la partie est de la côte du Sultanat d'Oman au début de novembre et à nouveau au milieu de novembre. Dans les Emirats arabes unis, une population peu dense a été observée sur la côte du Batinah le 27 novembre et un groupe d'ailés immatures a été aperçu à Sharjah le 3 décembre. Dans la République démocratique populaire du Yémen, dès le 8 novembre sous l'influence des vents du nord, un essaim de criquets à des divers stades de maturité a été repéré à Al Ghaydah et à Sayhut

respectivement le 8 et 13 du même mois. Des groupes d'ailés à des divers stades de maturité ont été aperçus dans les zones côtières entre Shihir et Abyan et dans l'intérieur des terres de Thamud à Beihan, durant le mois de novembre. Dans la République arabe du Yémen, un essaim immature a été repéré à Sanaa le 26 novembre et un groupe d'ailés immatures a été aperçu à Kaheda le 22 novembre. Deux essaims immatures ont été signalés près de la frontière de l'Arabie saoudite durant la première semaine de décembre, l'un dans la Tihamah et l'autre à l'intérieur du pays.

13. En Arabie saoudite, des ailés isolés et épars ont été signalés en novembre dans la région de Najran, dans l'Asir, à Jizan (Tihamah) et à Qunfidhah (Tihamah). Des groupes ont toutefois été rencontrés en décembre et, au début de janvier, plusieurs essaims matures ont été aperçus dans la Tihamah jusqu'à Qunfidhah au nord. Les pluies hivernales ont créé des conditions favorables à la reproduction dans la Tihamah saoudienne et des reproductions grégaires étaient en cours à la fin de décembre. En janvier, des essaims, de taille et de densité variables, étaient en train de pondre dans les régions de Qunfidhah et de Jizan. Ces pontes ont donné naissance à de nombreuses bandes larvaires en février et, à la même époque, quelques nouveaux essaims ont envahi cette zone durant la première partie du mois. Des traitements ont été entrepris par des équipes terrestres à partir de décembre 1973 et ces mesures ont été complétées par l'envoi d'un avion de l'OLCP-EA qui a opéré en Arabie saoudite pendant un mois environ. En avril, la plupart des infestations avaient été maîtrisées.

14. Au début de décembre, un petit nombre de criquets épars a été signalé dans le désert sud-oriental de la République arabe d'Egypte tandis que les autres pays de la région ont été déclarés exempts de toute manifestation acridienne.

Afrique de l'Est

15. Des criquets épars ont été aperçus en plusieurs endroits de l'est du Soudan, en juillet et août mais aucune larve n'a été signalée, bien que les pluies aient été suffisantes pour la reproduction. Aucun criquet n'a été observé en Ethiopie, jusqu'à la fin de septembre, époque où des criquets épars ont été découverts dans des cultures à Tendaho; un petit nombre de larves et d'ailés a persisté dans cette région jusqu'en novembre.

16. Des ailés isolés immatures et matures ont été découverts en plusieurs endroits à l'est de Berbera, sur la côte nord de la République démocratique de Somalie, en juillet et en août. A la fin d'août et en septembre, des ailés isolés ont été rencontrés en plusieurs endroits à l'est et à l'ouest de Berbera, et aussi à l'intérieur du pays à Las Dawa, Meleden et dans le district de Gardo. En novembre, un petit nombre d'ailés immatures et matures a été repéré en quatre points à l'est de Berbera; en décembre, on a signalé une population éparsée qui s'étendait de Bosaso à Loyada, ainsi que le long de la frontière avec le territoire français des Afars et des Issas.

17. Au début de décembre, les populations ont subitement augmenté dans certaines parties des plaines côtières du Soudan et de l'Ethiopie. Durant la première semaine de décembre, des groupes importants d'ailés en accouplement sur une superficie de 5,2 km², ainsi qu'un champ de ponte ont été signalés à Dabbat Salim, dans le delta du Tokar, et des traitements ont été entrepris. Un essaim a été observé le 15 décembre à Khawr Karora où un champ de ponte a été découvert et on a signalé le 17 décembre, que des groupes d'ailés et des essaims survolaient la frontière éthiopienne en direction du sud-ouest. En Ethiopie, deux signalisations d'essaims ont été faites à Thio les 7 et 8 décembre et trois signalisations d'essaims matures ont été faites dans la région de Gulbub; la présence d'un essaim mature mesurant 15,5 km² a été confirmée à Embere le 11 décembre. Des champs de ponte et des bandes de larves des premier et deuxième stades ont été découverts sur 388 km² le 8 décembre dans la même zone; des traitements aériens et terrestres ont été entrepris et ils se sont poursuivis jusqu'en mars. En avril des populations éparsées ont été aperçues dans les zones côtières de l'Ethiopie, la côte nord de la République de la Somalie et du Soudan.

18. La Commission a exprimé sa satisfaction pour les traitements efficaces exécutés en Asie du sud-ouest, au Proche-Orient et en Afrique Orientale durant les années 1973/1974 par les diverses organisations nationales et régionales.

19. La Commission a apprécié le travail accompli par l'Organisation Commune de Lutte Antiacridienne et de Lutte Antiaviaire (OCLALAV) en ce qui concerne la prospection et la lutte contre le criquet pèlerin. Elle considère que cette action est d'un intérêt vital pour l'Afrique du Nord-Ouest qui reçoit normalement les invasions venant des pays situés au sud du Sahara. La Commission a exprimé sa préoccupation au sujet de la situation financière difficile de l'OCLALAV et le manque de ressources suffisantes pour continuer son action avec l'efficacité habituelle. Elle a demandé à la FAO de se servir de ses bons offices pour obtenir de l'assistance additionnelle pour cette organisation importante.

20. La Commission a rappelé l'importance des prospections conjointes et a fait ressortir la nécessité d'encourager cette activité dans la région; elle a demandé au fonctionnaire régional de la FAO d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des différents pays intéressés pour l'organisation de ces prospections aux époques les plus appropriées de l'année.

Prévisions

21. Malgré les opérations de destruction menées par les diverses organisations (paragraphe 18), un grand nombre de criquets épars a été découvert surtout dans les zones côtières de l'Ethiopie et du Soudan où les conditions écologiques ont été signalées favorables pour d'autres reproductions. Pour cette raison, il a été jugé nécessaire de maintenir la surveillance dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest au cours des prochains mois. Il a été également recommandé de prévoir des fonds pour parer à toute éventualité.

Rapport du Comité exécutif

22. La Commission a étudié le rapport de la deuxième session du Comité exécutif (Appendix II) et a approuvé les recommandations qu'il contient. Elle a adopté le Programme de travail et de budget pour 1974 et les Comptes pour l'exercice 1972.

Questions diverses

23. L'attention a été attirée sur l'intérêt que présentent les communications directes par radio entre l'Algérie et l'OCLALAV pour la transmission rapide des informations sur la situation acridienne; la Commission a saisi cette occasion pour appuyer les efforts déployés par les pays intéressés, assistés par la FAO, pour la réalisation de cette liaison.

24. Compte tenu du fait que la Commission constitue le meilleur cadre pour traiter des problèmes techniques concernant la lutte contre le criquet pèlerin, il a été décidé que le fonctionnaire régional de la FAO se charge : d'une part de la préparation du manuel relatif aux problèmes d'organisation et de conduite de la lutte antiacridienne et, d'autre part de l'élaboration d'une bibliographie complète des travaux techniques déjà effectués dans les différents pays de la région, dans le but de faciliter l'établissement des programmes de recherches tant au niveau national que régional. Il a été en outre proposé que les différents pays membres présentent à la prochaine réunion du comité exécutif, des documents techniques, qui doivent parvenir suffisamment tôt au secrétariat de la FAO afin qu'il puisse assurer leur traduction et leur diffusion à temps auprès de tous les pays. De cette façon, ils feront l'objet d'études approfondies et donneront lieu à des discussions fructueuses.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

25. Les délégués ont accueilli avec satisfaction l'invitation qui leur a été adressée par le délégué de la Tunisie de tenir à Tunis en 1975 la prochaine session de la Commission, précédée de la troisième session de son Comité exécutif et ont prié le Directeur Général de la FAO de convoquer ces sessions à une date qu'il fixera en accord avec le gouvernement du pays hôte.

APPENDIX I

LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

- | | | |
|-------------------|---|---|
| AGP:DL/NWA/X/74/1 | - | Questions d'ordre technique et scientifique |
| AGP:DL/NWA/X/74/2 | - | Programme de travail et budget pour 1974 et comptes annuels pour 1972 et 1973 |
| AGP:DL/NWA/74/1 | - | Situation acridienne en 1973/74 et prévisions |
| AGP:DL/NWA/74/2 | - | Rapport de la deuxième session du Comité exécutif |